



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRES DU BASSIN DE LA CANCHE (62)

Vers un retour pérenne des poissons migrateurs sur la Canche et ses affluents

La Canche et ses affluents sont fréquentés la truite de mer, le saumon atlantique, l'anguille, la lamproie marine. Cette présence est ancienne. Il paraîtrait que l'un des plus gros saumon de France ait été capturé dans la Canche au début du siècle dernier ! Mais leurs effectifs ont fortement régressé depuis le début du 19^e siècle. Ces poissons migrateurs réalisent une partie de leur cycle biologique dans ces rivières. A ce titre, la réglementation impose aux propriétaires de barrages de les rendre franchissables. Bruno Roussel témoigne...



« Nombreux sont ceux qui attendent le retour durable des poissons migrateurs, tous pourront compter sur des retombées économiques... »

Bruno ROUSSEL,

Président du Syndicat Mixte pour le Sage de la Canche
(Pas-de-Calais)

LES POISSONS MIGRATEURS : INDICATEURS DE LA QUALITÉ DES EAUX

« Les rivières du bassin de la Canche sont réputées, en région Nord-Pas-de-Calais, pour être des rivières « naturelles ». Cependant, elles connaissent de nombreuses perturbations : apports de matière en suspension provenant des parcelles agricoles, nombreux rejets « sauvages » sans traitement et barrages bloquant la circulation des poissons et des sédiments. Ces dix dernières années, les effectifs des poissons migrateurs, excellents indicateurs de la qualité des cours d'eau, se sont améliorés. Mais des efforts sont encore nécessaires pour conforter leur retour de manière durable.

DE LA CONCERTATION AUX TRAVAUX

Nous avons engagé, avec le soutien de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, un programme pour rétablir la libre circulation des poissons migrateurs. Anciens moulins, seuils agricoles, plus de 60 ouvrages hydrauliques barrent les rivières du bassin versant. Peu de barrages ont encore un usage. Nous menons une concertation avec les propriétaires d'ouvrages pour promouvoir la solution la moins traumatisante pour la rivière et pour eux. Le défi est de concilier la réglementation, la volonté du propriétaire de préserver son patrimoine bâti, les possibilités techniques et l'amélioration du milieu aquatique. De la passe à poissons au démantèlement de l'ouvrage, en passant par le retour de la rivière dans son lit d'origine, ces aménagements sont complexes et coûteux. Les riverains et nos concitoyens doivent être informés sur les bienfaits de ces travaux. Souvent perçus comme « une destruction » du patrimoine, ils contribuent au contraire à mettre en valeur notre patrimoine naturel.

AGIR AUSSI SUR LES POLLUTIONS

Ce programme s'accompagne d'actions plus globales pour améliorer la qualité des eaux : maîtrise du ruissellement et de l'érosion des sols dans les parcelles agricoles en recréant un maillage d'obstacles végétaux (haies, fascines), diagnostic sur l'assainissement pour permettre aux collectivités de cibler les actions prioritaires... Toutes ces actions conjuguées constituent un pas de plus vers l'atteinte du bon état écologique.

Nombreux sont ceux qui attendent le retour durable des poissons migrateurs, certains comme le signe d'une amélioration de la qualité des eaux et des milieux, d'autres comme les emblèmes de notre patrimoine naturel, et tous pourront compter sur des retombées économiques... »

Bassin versant de la Canche : **1 284 km²**
La Canche et ses affluents : **320 km de long**
Plus de **100 000 habitants**
203 communes sur le territoire du Sage
80% du territoire occupés par l'activité agricole
Montant des travaux 2008-2010 pour la circulation des poissons migrateurs :
760 000 euros

